



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ F.S.S.P.X. Le Moulin du Pin F - 53290 BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF

Le R.P. Lyonnard : à Jésus agonisant par Marie !

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

Le Père Jean Lyonnard est né à Remoulins, dans le diocèse de Nîmes, le 27 décembre 1819, jour de la fête de saint Jean l'Évangéliste, Apôtre privilégié de la Sainte Vierge. Le petit Jean n'a que peu de mois, quand un jour Mme Lyonnard, pour accomplir un vœu et pour le consacrer à Marie, l'emmena au sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort, situé près de Remoulins. Le soir, ils étaient de retour, lorsque soudain éclate un orage violent. La foudre tombe à leurs pieds. La pauvre mère éperdue invoque Marie qui lui fait entendre intérieurement : « Sois sans crainte ; je prends cet enfant sous ma spéciale protection. »

Le 10 octobre 1839, il entre au noviciat des Jésuites. Dès lors, son avenir se dessine. Un certain jour qu'il fait le Chemin de la Croix, arrivé à la quatrième station, il adresse cette prière à la Mère des Douleurs : « O Marie, obtenez-moi la faveur de suivre Jésus sur le Calvaire, de vous suivre vous-même dans la voie douloureuse, et de marcher toute ma vie par le chemin des peines intérieures. »

En 1842, le Père Lyonnard reçoit une grâce particulière qui le fera commencer une vie d'union intime à Jésus agonisant qui martyrisera son cœur durant quarante années. Cette expérience mystique le conduira à écrire un magnifique livre intitulé *L'Apostolat de la souffrance*¹.

En 1847, il reçoit l'ordination sacerdotale. Le salut des mourants sera la grande préoccupation de sa vie et même l'unique, tant elle a été dominante. Pour mieux réaliser ses aspirations et atteindre ce but, il a fondé l'Archiconfrérie du Cœur agonisant de Jésus dont la mission est d'intercéder chaque jour pour les mourants de la journée, plus de 100 000 à l'époque dans le monde entier. Après toute une vie de souffrance et de labeur, il meurt le 9 janvier 1887.

Mais voici un fait qui doit retenir l'attention des vrais dévots à la Sainte Vierge : c'est par Marie que le Père Lyonnard est arrivé à la mission sublime qui fut la sienne. En effet, avant même son ordination

sacerdotale², il se sentait sous la protection continue de Marie : « Je percevais sa présence non pas des yeux du corps, mais d'une certaine manière spirituelle et réelle que je ne saurais expliquer. »

C'est cette même grâce que le Père de Montfort a expérimentée et chantée dans son cantique intitulé *Le dévot esclave de Jésus en Marie* : « Voici ce qu'on ne pourra croire : Je la porte au milieu de moi, Gravée avec des traits de gloire, Quoique dans l'obscur de la foi »³.

Marie de Sainte-Thérèse, tertiaire du Carmel, morte en 1677, a vécu, elle aussi, la même expérience : « J'ai été gratifiée, ces jours-ci, de la présence de l'aimable Mère et de l'aimable Père... Je les ai eus constamment dans le regard de l'esprit. Leur souvenir et leur image étaient comme imprimés dans l'intelligence et dans la connaissance, d'une manière habituelle et essentielle... Ce que je voyais, était une forme, une image, distincte et cependant indistincte. La contemplation était à la fois claire et obscure »⁴. Un jour que la mystique n'expérimente plus cette douce présence, elle reçoit cette réponse : « Lorsque l'aimable Mère était constamment auprès de toi et qu'elle te guidait dans la voie de ses vertus, c'était afin de te préparer au mariage spirituel avec son très cher Fils. Maintenant que ce mariage est accompli, elle se tient à l'écart et laisse l'épouse converser seule avec l'Époux comme il convient. »⁵.

Le Jésuite décrit le même phénomène : « A partir de ce moment, ce fut Jésus Lui-même qui daigna remplacer sa divine Mère. Désormais, sans le voir non plus des yeux du corps mais bien réellement des yeux de l'âme, il me sembla que j'étais sous sa garde d'une manière immédiate et sensible. »

L'expérience du Père Lyonnard confirme une fois de plus que, dans la vie spirituelle, c'est bien par Marie que l'on va à Jésus ! ✍

Abbé Guy Castelain+

¹ *L'Apostolat de la souffrance*, du R.P. Lyonnard, s.j. Édition revue et annotée par le R.P. Plus. Casterman, 1931. Les renseignements sur le Jésuite sont tirés de la notice biographique qui se trouve au début de l'ouvrage, pp. IX à XL.

² En 1842, l'année même de la découverte du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* de saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Op. cit. pp. XV à XVIII. Sa réception du sacrement de l'Ordre se situe en 1847. Cf. plus haut.

³ Cantique 77, str. 15. *Œuvres complètes*, Le Seuil, 1966, p. 1318.

⁴ *L'union mystique à Marie*, par Marie de Sainte-Thérèse (1626-1677). *Les Cahiers de la Vierge*, n° 15, Éditions du Cerf, mai 1936, pp. 37-38.

⁵ Op. cit. p. 96.



Lettres reçues



❖ « Je suis toujours intéressé par votre publication qui me remet dans l'esprit la méthode [pour réciter le Rosaire] de saint Louis-Marie, que j'ai eue l'occasion de découvrir au cours d'une retraite... Cette retraite a été pour moi la source de grandes grâces, ne serait-ce que celle de mieux comprendre la beauté et la profondeur de l'amour mutuel de Notre-Dame et son Fils, et ainsi de découvrir l'immensité de son rôle dans l'Église, d'autant plus encore dans le contexte actuel. Il me semble que tout catholique devrait pouvoir partager de tels moments. Après, on ne regarde plus les choses de la même façon, et il est même assez difficile de traduire par des mots comment l'on perçoit les relations de la Mère et du Fils. Ce genre de retraite est également source d'espérance et d'apaisement. Pussions-nous rester fidèles à nos engagements, par l'intercession de la Vierge Marie, et progresser dans notre fidélité à la suivre... »

❖ « Merci pour tous les bulletins de la Confrérie... Dans le n° 122, quel bienfait de lire : Agir par Marie afin qu'elle exerce son action bienfaitante sur les âmes. Quelle consolation ! Et puis, page suivante, les dix points pour Vivre dans l'esprit de mon contrat d'alliance avec Dieu, sont bien utiles, concrets, précis et sanctifiants... s'ils sont examinés régulièrement. »

❖ « Voici les inscriptions des séminaristes de Flavigny à la Confrérie Marie Reine des Cœurs. Nous prononcerons notre consécration le 31 mai prochain... Nous serons bientôt heureux d'appartenir à la belle famille des esclaves de Marie pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. »

❖ « Le soutien spirituel de la Confrérie Marie Reine des Cœurs est certainement très précieux, et je lui dois beaucoup pour ma persévérance, grâce à Dieu. Il est clair que, dans la vie des membres de la Fraternité des Apôtres de Jésus et de Marie [Fraternité Saint-Pie X], la Sainte Vierge doit occuper une place toute privilégiée, c'est la moindre des grâces envers une Mère si bienveillante. »

❖ « C'est avec beaucoup de joie et de paix que j'ai renouvelé en ce jour du 31 mai, en la fête de Marie Reine et de la Sainte Trinité ma consécration... J'ai demandé à Notre-Seigneur et à Notre-Dame, au cours de la sainte communion, et après une bonne confession, de me donner sans réserve à eux. »

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Comment lire le commentaire ? Suivre la correspondance des numéros entre parenthèses du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* (cf. bulletin n° 101).

Rappel du plan (avec les numéros du Traité) :

Introduction (1-13).

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119).

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273).

Chapitre I. Nature de la parfaite dévotion (120-133).

Article I. Parfaite consécration à Marie égale parfaite consécration à Jésus (121-125).

Article II. Parfaite consécration à Marie égale parfaite rénovation des vœux du baptême (126-130).

Article II.

Parfaite consécration à Marie égale parfaite rénovation des vœux du baptême

La seconde équation établie au numéro 120 concerne l'identité existant entre parfaite consécration à Marie et parfaite rénovation des vœux du baptême :

« J'ai dit que cette dévotion pouvait fort bien être appelée une parfaite rénovation des vœux et promesses du baptême. »

Le bienheureux montre successivement :

1° quel est le rapport entre les vœux du baptême et la consécration mariale (n° 126) ;

2° l'oubli que les hommes manifestent des engagements de leur baptême (n° 127) ;

3° la nécessité de les leur rappeler par la rénovation de ces vœux (nos 128-129) ;

4° et par conséquent l'opportunité de la consécration mariale (n° 130).

§ 1 - Rapport entre les vœux du baptême et la consécration mariale

Ce rapport se traduit par une plus-value de la consécration. Elle contient éminemment tout ce que contiennent les vœux du baptême et elle y ajoute des éléments très appréciables.

« *Tout chrétien avant son baptême était l'esclave du démon, parce qu'il lui appartenait* » (voir n° 68). Domination tyrannique et de fait, mais qui ne constitue aucun droit pour Satan.

« *Il a dans son baptême, par sa bouche propre (s'il était adulte) ou par celle de son parrain et de sa marraine (s'il était incapable de le faire lui-même) renoncé solennellement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et a pris Jésus-Christ pour son maître et son souverain Seigneur, pour dépendre de Lui en qualité d'esclave d'amour* » (voir n° 68).

Cette reconnaissance des droits réels de Jésus sur nous se trouve également dans la consécration mariale, car « *on renonce*, (comme il est marqué dans la formule de consécration composée expressément par le Père de Montfort) *au démon, au monde, au péché et à soi-même et l'on se donne tout entier à Jésus-Christ* » mais tout cela « *par les mains de Marie* ». Donc, dans la consécration du saint Esclavage, nous avons éminemment tout ce qui se trouve dans les vœux du baptême.

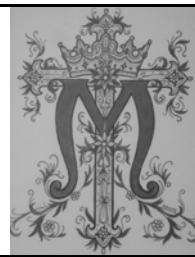
Mais, de plus, cette dernière offre **trois avantages considérables**, lui assurant la priorité comme importance et efficacité :

1° *Elle n'est pas faite par procuration*, comme la plupart du temps sont pris les engagements du baptême. **Celui qui se consacre à Marie le fait en pleine connaissance de cause**, spontanément et volontairement. Les engagements comportés par cette consécration étant pris consciemment et délibérément, ont plus de chance d'être plus fidèlement observés.

2° *Elle s'assure expressément la médiation de Marie*, avec tous les avantages attachés à cette médiation, concernant la gloire de Dieu, notre défense contre nous-mêmes et notre persévérance dans nos bons sentiments. Or la consécration incluse dans le baptême s'opère bien, si l'on veut, avec l'intervention de Marie. Car Marie est Médiatrice universelle et on n'a pas besoin de recourir à elle expressément, pour qu'elle intervienne efficacement. Mais **le recours explicite rend son intervention plus intime et plus féconde**. C'est l'avantage de la consécration mariale.

3° *Elle donne à Jésus par Marie même la valeur satisfaisante et impétoire de nos bonnes œuvres*, ce que ne fait pas la consécration baptismale. Après le baptême, on reste libre d'appliquer à qui l'on veut la valeur de ses bonnes œuvres. Après la consécration du saint Esclavage on ne possède plus cette liberté. Celle-ci honore donc plus Notre-Seigneur que celle-là.

Mission divine de la souffrance en Marie



Résumé d'un chapitre tiré du très beau livre du Père Lyonnard intitulé l'Apostolat de la souffrance.

Lorsqu'il plaît au divin rédempteur d'associer quelqu'un à son œuvre réparatrice, Il l'associe en même temps au moyen réparateur qu'Il a choisi pour racheter le monde, c'est-à-dire la Croix. Voilà pourquoi l'Église catholique, qui a reçu de Jésus-Christ la mission de continuer son œuvre, porte toujours au front le signe sanglant de la Croix. De là, la dénomination de *militante* donnée à la sainte Église. De là une part d'autant plus grande à ses douleurs, une part plus étendue de coopération à son œuvre.

Un seul exemple. La créature la plus excellente, appelée par les Pères et les docteurs la *seconde Médiatrice du monde*, en a été aussi la *seconde Victime*. Celle que nous invoquons sous le titre de *Mère de Dieu* et de *Reine des Apôtres*, ne l'invoquons-nous pas aussi sous le titre de *Vierge des Douleurs* et de *Reine des Martyrs* ?

En lisant la prophétie du saint vieillard Siméon, n'avez-vous pas été frappé du rapprochement entre les douleurs de Jésus et les douleurs de Marie, Jésus victime et Marie victime pour le salut des hommes ?

La suite de la vie de la très sainte Vierge n'est qu'une application de cette prophétie du saint vieillard. La vie de Marie est, comme celle de son Fils, une croix et un martyre continuels. La prévision des tourments et de la mort de Jésus, le souvenir amer de sa douloureuse Passion, furent pour elle comme un glaive à deux tranchants, qui fit à son cœur maternel une blessure sans cesse renouvelée. C'est surtout au pied de la Croix qu'elle ressentit la pointe acérée de ce glaive ; là plus que partout ailleurs, elle fut associée par son divin Fils à l'œuvre de notre rédemption. C'est là sur ce Calvaire que Marie nous enfante dans la douleur à la vie de la grâce, en recevant dans son cœur très compatissant le contrecoup des souffrances et de la mort de son divin Fils.

Une femme et un homme ont perdu le monde ; un homme et une femme le sauveront. Cet homme, c'est Jésus ; cette femme, c'est Marie. Il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, et c'est Jésus-Christ. Ce divin médiateur a voulu associer d'une manière toute spéciale à son œuvre de médiation celle dont Il avait reçu la vie

A suivre...

comme homme. Pour cette raison, Il l'a intimement associée à sa Croix, instrument de notre rédemption.

Nous pouvons affirmer avec saint Épiphané sans crainte de nous tromper, que Marie a été la *Médiatrice du ciel et de la terre*. Ne pouvons-nous pas dire qu'au pied de la Croix, elle a été comme la coupe mystérieuse, dans laquelle a été précieusement recueilli tout le sang du Rédempteur pour être ensuite par elle distribué au monde ? N'est-ce pas ce qui explique ces qualifications qu'après les saints docteurs, nous donnons à Marie, de *canal de la grâce*, de *distributrice de la grâce* ? C'est d'elle que les Apôtres, et par eux toute la sainte Église, ont reçu le précieux trésor au moyen duquel nous achetons le droit à la vie éternelle.

Après Jésus, c'est Marie qui a le plus contribué à l'œuvre de la réconciliation du genre humain, non seulement parce qu'elle est la *Mère du Rédempteur*, mais encore parce qu'elle a été avec Lui la victime pour notre salut, et qu'à la Passion du Fils a parfaitement correspondu la Compassion de la Mère.

De là ce travail de vie surnaturelle auquel la Sainte Vierge ne cesse de coopérer dans l'Église et dans les âmes. De là cette intervention universelle et pleine d'efficacité que le sens catholique lui attribue dans tous les événements qui intéressent la sainte Église et chacun de ses membres en particulier.

Quel est l'âge chrétien où Marie ne soit intervenue par des signes éclatants de protection ? Quel est l'enfant de l'Église qui ne soit redevable à Marie d'innombrables et signalés bienfaits ? La raison de cette intervention continue et si efficace, c'est non seulement que Marie est *Mère de Dieu* et *Mère des hommes*, mais aussi qu'elle est la *seconde Victime du monde*.

En Marie, la souffrance a reçu de Jésus et par Jésus une mission divine, celle de coopérer au salut du genre humain. Pécheurs, souvenez-vous des gémissements de votre Mère ! (*Eccli*, VII, 29)

Telle est la divine mission de la souffrance dans l'ordre du salut des âmes. C'est sur elle que le Fils de Dieu a établi tout l'édifice de sa religion [de la vraie religion !]. Elle est née dans son sang et de sa douleur comme la fleur naît de sa tige.

Le fondateur de la religion catholique est un crucifié, un homme de douleurs, *Vir dolorum*. La coopératrice de son œuvre est une victime associée à sa Passion, une Vierge de douleur, *Virgo dolorosissima*.

Après cela, qui oserait douter de la vertu toute divine de l'apostolat de la souffrance ?

Le Père Grignion et le concile Vatican II



Les Bénédictins de Ramsgate, dans leur *Dictionnaire hagiographique, dix mille saints*, (Brépols, 1991, p. 316), à l'article *Louis-Marie Grignion de Montfort*, n'hésitent pas à affirmer que ses « *considérations sur la Sainte Vierge ne sont cependant guère compatibles avec l'enseignement du deuxième concile du Vatican* ». En effet, **Vatican II** « *exhorte vivement tous les théologiens et ceux qui portent la parole de Dieu à s'abstenir avec le plus grand soin... de toute exagération* [sur la Mère de Dieu]... *Qu'ils se gardent avec le plus grand soin de toute parole ou tout geste susceptibles d'induire en erreur, soit nos frères séparés, soit tout autre personne, sur la véritable doctrine* [mariale] *de l'Église* » (*Lumen gentium*, n° 67). Ce que dit Vatican II est très vrai en soit : il ne faut pas induire en erreur. Mais l'application qu'il en fait à la Vierge Marie et aux frères séparés est très fautive, car les protestants refusent la théologie et le culte mariaux catholiques. **Montfort**, d'accord avec toute la Tradition mariale catholique, enseigne qu'il faut « *dire en vérité, avec les saints* : De Maria numquam satis ! (cf. bulletin 119). *On n'a pas encore assez loué, exalté, honoré, aimé et servi Marie* » (VD 10). Un de ses maîtres préférés, **Henry-Marie Boudon** (+ 1702), dit de la Sainte Vierge : « *Non seulement les saints Pères et Docteurs, mais toute l'Église en général s'est efforcée de l'honorer et de faire éclater ses louanges ; et ç'a toujours été là l'esprit de l'Église.* » (*Dévotion à l'Immaculée*, préface, Hérissant, Paris, 1770).

Retraite du Rosaire...

...au **Moulin du Pin** (53) du 5 au 10 octobre 2015 (mixte). **Prédicateurs** : les abbés G. Castelain et O. du Châtelet. Il reste quelques places libres. **Renseignements et inscriptions** : ☎ 02.43.98.74.63.



❖ **2192 membres** au 31 août 2015.

❖ Le samedi **5 septembre 2015**, la Messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts de la *Confrérie*.

❖ **Reçus fiscaux** : tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal (à demander au moment du don).

Chèques à l'ordre de C.M.R.C. - F.S.S.P.X.

❖ **Impression** : *Graphimaine* à Sablé (72).

❖ **Responsable de la publication** :
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.

Références exactes :

L'Apostolat de la souffrance, première partie, chapitre IX, pp. 58-63.

Imprimatur : 28 juin 1926.